



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 12 novembre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 29 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 14 novembre 2001

**lotissement de la boette 3 : cession des terrains du budget principal
au budget annexe du lotissement - fixation du prix de vente des
terrains**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M.
Joël RENOUX, M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Geneviève RIZZI, Mme
Catherine REYSSAT, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU,
M. Rémy LANDAIS, Mme Catherine DEGUERCY, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
Mme Nathalie HIBERT, M. Amaury BREUILLE, Mlle Karen NALEM, M. Alain
GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique
GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc
THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis
EPPLIN

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.

Excusés :

Conseillers :

M. Stéphane TRONEL

DELIBERATION D2014052001

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 novembre 2001

Développement Economique

**lotissement de la boette 3 : cession des terrains du budget
principal au budget annexe du lotissement - fixation du prix de
vente des terrains**

Monsieur Jacques LAMARQUE, Conseiller Municipal Spécial Maire Adj, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Par délibération en date du 26 octobre 2000, le Conseil Municipal a décidé de créer le lotissement communal d'activités "La Boëtte 3" situé à Mendes France.

Or, la gestion comptable liée à la M14 conduit à opérer la cession des terrains concernés du budget principal au budget annexe du lotissement, soit 11 ha 69 a 28 ca.

Cette cession s'effectue pour une valeur de 1.289.280 Francs correspondant au prix d'acquisition incluant les frais notariés et indemnités diverses.

D'autre part, ces terrains étant en cours d'aménagement, il convient d'en fixer le prix de vente aux entreprises.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession des terrains du budget principal au budget annexe pour un montant de 1.289.280 Francs ;
- décider de fixer le prix de vente de ces terrains à 60,00 Francs H.T. le m² ;
- préciser que le coût de revient du m² viabilisé étant de 76,08 Francs H.T., le budget principal versera une subvention d'équilibre de 16,08 Francs H.T. le m² au budget annexe Boëtte 3.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Jacques LAMARQUE

[Ordre du jour](#)